



## Modalités d'inscription en classe de terminale générale ou STMG au lycée Saint-John Perse.

Madame, Monsieur,

Votre enfant poursuit sa scolarité ou est affecté en Terminale générale ou en Terminale STMG au lycée Saint-John Perse. L'inscription au lycée s'effectue en suivant deux étapes :

**1. A partir de début juin pour les réinscriptions au lycée, après les conseils de classe, préparer les pièces du dossier à constituer.** Toutes les documents (notes d'informations, documents à télécharger et pièces à fournir) sont disponibles sur notre site internet <https://www.lycee-saint-john-perse.fr> sur [la page spéciale dédiée aux inscriptions.](#)

**2. Finaliser l'inscription en venant déposer les dossiers avec les documents dûment renseignés et les pièces demandées au lycée en suivant le calendrier**

**Lundi 20 et mardi 21 juin 2022** sur les créneaux prévus pour le retour des livres.

Lundi 20 juin 2022.	Mardi 21 juin 2022.
- De 8h30 à 10h00 : P01 - De 10h00 à 11h30 : P02 - De 11h30 à 13h00 : P03 - De 14h00 à 15h30 : P04 - De 15h30 à 17h00 : P05	De 8h30 à 10h00 : P06 De 10h00 à 11h30 : P09T De 11h30 à 13h00 : P10T De 14h00 à 15h30 : P11T

### NOUVEAUX ELEVES

**Attention l'inscription nécessite obligatoirement un avis d'affectation de la Direction académique pour tous les élèves qui n'étaient pas scolarisés au lycée en 2021/2022 :**

Il faut donc attendre l'affectation pour venir déposer son dossier.

Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.

Si l'inscription n'est pas effectuée dans ces délais, votre enfant perdra le bénéfice de son affectation au lycée. En effet, la place sera considérée comme vacante et sera attribuée à un autre élève.

### **Remarque :**

Toutes les informations concernant la vie de l'établissement se trouvent sur le site internet <https://lycee-saint-john-perse.fr>. A la rentrée scolaire, chaque parent se verra attribuer des identifiants pour accéder aux **services en ligne du lycée – Educonnect**

(renseignements administratifs, bourses, livret scolaire du lycée...) et un **code d'accès au site PRONOTE** qui permettra de consulter les emplois du temps, les résultats aux évaluations, les absences, le cahier de texte électronique de la classe ainsi que les informations concernant la vie de la classe et de l'établissement.

**Ces sites devront être consultés régulièrement** (la quasi-totalité des informations seront diffusées par voie électronique). **Il est dans ce cadre indispensable de bien renseigner une adresse courriel fonctionnelle et régulièrement utilisée lors de l'inscription en ligne pour recevoir et prendre connaissance de vos codes d'accès aux services.**

Jean-Christophe Drappier  
Proviseur

